

PREMIÈRE JOURNÉE

Les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

Observations de M<sup>(1)</sup>

28 SEP. 2021 néant

29 SEP. 2021 néant

30 SEP. 2021 néant

- 1 OCT. 2021 néant

- 4 OCT. 2021 néant

- 5 OCT. 2021 néant

- 6 OCT. 2021 néant

- 7 OCT. 2021 néant

- 8 OCT. 2021 néant

11 OCT. 2021 néant

12 OCT. 2021

[REDACTED]

[REDACTED]

Je suis propriétaire d'une maison située 57 bis rue de Cloriers parcelle 718. Cette maison comprend une piscine sur laquelle je souhaite réaliser un petit appartement. Ce projet se trouvera environ 15 m en retrait supplémentaire, par rapport aux 50 m- de retrait prévus dans le règlement. Je précise que ce retrait supplémentaire ne touchera pas une nouvelle surface au sol puisque déjà existante. Il ne s'agit que de réaliser un étage sur du bâti et que ce projet ne touchera pas le Cœne d'Îlot perdu.

Pierre ALAZARD  
Commissaire Enquêteur

<sup>(1)</sup> Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

au PLU M. Je demande donc une  
dérogation pour la construction qui respecte  
la hauteur prévue au règlement. 